

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 21 octobre 2009

Université Paris Descartes, Paris

Présents et procurations : Françoise Anceaux, Flore Barcellini, Jean-Marie Burkhardt, Sandrine Caroly, Christine Chauvin, Fabien Coutarel, Françoise Darses, Catherine Delgoulet, Pierre Falzon, Irène Gaillard, Catherine Gouedard, Sylvain Leduc, Thierry Morineau, Pierre Rabardel, Francis Six, Cathy Toupin et Gérard Valléry.

Excusés : François Daniellou, Alain Garrigou, Béatrice Barthe, Christian Bastien, Philippe Cabon, Alain Lancry, Dominique Cau-Bareille, Jean-Claude Sagot, Karine Chassaing, Eric Brangier, et Ludovic Le Bigot.

Auditrice : Françoise Decortis

Ordre du Jour :

- Rapport financier
- Rapport d'activité et perspectives de travail
- Proposition de modification des statuts de l'association visant à élargir le bureau
- Élections des membres du bureau
- Élection des membres de la commission de recrutement
- Questions diverses

● **Rapport financier**

Le bilan financier est présenté par le trésorier, Fabien Coutarel, et est approuvé à l'unanimité.

● **Rapport d'activité**

Le rapport d'activité est présenté par les différents membres du Bureau avec, sur certains thèmes, la participation d'autres adhérents. Ce rapport est adopté en fin de séance à l'unanimité.

Les points suivants sont développés :

1) Orientations générales et principes de fonctionnement (Pierre Rabardel)

Deux consultations des adhérents ont été réalisées par courrier électronique en 2009 au sujet :

- D'une prise de position du CE2 pour apporter son soutien au mouvement de la communauté universitaire relatif notamment à la modification du décret définissant le statut des enseignants-chercheurs et à la « masterisation » de la formation des enseignants du primaire et secondaire.
- D'une sollicitation de l'AERES visant la participation de membres du CE2 à l'évaluation des revues de la base « ergonomics abstracts »

Ces deux expériences sont apparues très positives et il est proposé d'en faire un principe de fonctionnement pour le futur : « *Lorsque le bureau doit prendre des décisions ou des initiatives sur des points sensibles qui excèdent les mandats qui lui sont confiés par l'AG, il procède à une consultation des adhérents* ».

Un second principe a guidé le travail du bureau : « *L'association et la contribution la plus large possible des membres à la réflexion et au travail sur les nombreux dossiers que nous avons à traiter. Une des formes importantes en est l'association à des groupes de travail thématiques* ». Cela a été le cas pour les questions de formation à la recherche, de cartographie de la recherche, d'évaluation des revues ainsi que pour la thématique nouvelle de l'enseignement de l'ergonomie pour non ergonomes.

Le Bureau propose d'instituer cette modalité de fonctionnement par groupe de travail comme un principe de fonctionnement : « *Les résultats des travaux de ces groupes feront l'objet de compte rendus au Bureau ; les positions au nom du CE2 devant nécessairement être validées par le Bureau* ».

2) Les critères HETPEP, l'accréditation des ergonomes et des formations (François Daniellou)

1) Côté IEA, un groupe piloté par Thomas Smith a préparé un document sur l'habilitation des masters au niveau international. Le CE2 a été sollicité par la SELF pour préparer une réponse sur ce document, ce qu'il a fait.

Après avoir développé un argumentaire, le CE2 propose que l'habilitation ait lieu au niveau « régional » (pour la France : européen). Le texte endossé par la SELF a été présenté au Conseil de l'IEA, où il a reçu un accueil favorable.

La suite dépend maintenant de la personne qui sera nommée par Imada, nouveau président de l'IEA, comme Chair du comité Education en remplacement de Th. Smith. Apparemment ce choix n'est pas encore fait ou en tout cas ne figure pas sur le site de l'IEA (le 21/10/2009).

2) Côté CREE, ARTEE et la SELF ont demandé au CE2 de réagir aux nouvelles propositions de critères HETPEP. Le premier texte reçu prévoyait la quasi disparition de la formation à la pratique et de la notion de compétences. La réponse du CE2 a été reprise à son compte et transmise par ARTEE au CREE. Cette réponse était d'autant plus facile que le texte de l'IEA précité, malgré ses défauts, insiste beaucoup sur la notion de compétences.

L'interprétation d'ARTEE est que le texte qui a été émis est le résultat d'un changement de bureau du CREE avec perte des références historiques. Plusieurs sociétés européennes ont réagi, et le texte a été remis sur le métier.

3) Sollicitation par l'AERES d'une contribution à l'évaluation des revues (Pierre Rabardel et Christine Chauvin)

L'AERES, par l'intermédiaire de Nathalie Bonnardel et L. Le Bigot, a sollicité le CE2 pour désigner des adhérents susceptibles de l'aider dans l'évaluation des revues de la liste « ergonomics abstracts ». Après consultation des adhérents, le CE2 a décidé de répondre positivement à cette demande et a désigné Christine Chauvin, Fabien Coutarel, et Pierre Falzon. L'expertise a porté sur une extraction de 166 revues, dont 91 ont été proposées pour être incorporées à la liste de l'AERES et 74 exclues (+ 1 doublon). La liste proposée a été enrichie à l'issue d'une ultime étape de validation (interne à l'AERES) ; ce sont finalement 100 nouveaux titres qui ont été inclus dans la liste, des domaines Psychologie-Ethologie-

Ergonomie, que l'AERES a publiée le 14 octobre 2009 (<http://www.aeres-evaluation.fr/Listes-de-publications-en-Sciences>).

Pour l'année à venir, C. Chauvin accepte de poursuivre le travail engagé sur ce dossier. L'AG lui demande notamment d'essayer de recueillir une information précise, écrite et diffusable de la part de la commission AERES qui a procédé à la constitution de la liste finale des revues qualifiantes en psychologie, éthologie et ergonomie.

4) Cartographie de la recherche et de la formation à la recherche (Pierre Rabardel, Fabien Coutarel et Flore Barcellini)

Ce point a largement été développé le matin lors de la rencontre avec les membres de l'association RJCe. Les points principaux sont repris lors de l'AG :

- les intentions et objectifs du CE2 mais aussi les moyens mis en œuvre par le Bureau (avec la collaboration de P. Béguin et C. Bastien) : réaliser une cartographie de la recherche en identifiant les acteurs institutionnels et individuels de la production de connaissance en ergonomie ; travail « à dire d'acteurs » ;
- un exemple de travail réalisé par F. Coutarel dans le champ des STAPS ;
- une synthèse, présentée par F. Barcellini, du recueil réalisé par le RJCe : recensement des thèses se réclamant de l'ergonomie, des lieux, sujets de thèse, de la composition des jurys, de la participation des EC à différents jurys de thèse en ergonomie.

L'AG confirme l'intérêt d'un tel travail et souligne l'ampleur du travail réalisé par le RJCe. Afin de combiner les réflexions menées au sein des deux associations, l'AG approuve l'idée, évoquée lors de la rencontre des deux associations, de constitution d'un groupe de travail RJCe-CE2 sur les formations et la recherche pour structurer les investigations (constitution d'un questionnaire), le traitement des données recueillies, l'archivage et son actualisation.

5) Réflexions sur la formation à la recherche (Pierre Rabardel et Pierre Falzon)

L'état actuel de la réflexion est présenté. Le constat de départ fait suite à la mise en place de Masters indifférenciés (Pro et R) et aux consignes données par le ministère. Ceci a et aura plusieurs conséquences :

- Disparition des Masters « recherche » en général et de celui d'ergonomie (CNAM, Paris 8, Paris Descartes, Bordeaux) ;
- Moins de possibilités de mélange, de brassage des enseignements et des étudiants des différents masters ;
- Moindre lisibilité et identification de la discipline dispersée dans des Ecoles Doctorales diverses et variées.

Plusieurs pistes de solution sont énoncées en ce qui concerne la formation des étudiants en M2 et le parcours doctoral en ergonomie.

Durant l'AG, des accords se dessinent :

- sur la mise en place d'une semaine commune pour les M2 : sous la forme d'un rassemblement, d'une rencontre avec ce qui se fait en recherche ici et là (10 demi-journées à répartir sur l'ensemble des universités ou institutions qui souhaiteront participer) ;
- sur la construction d'un parcours doctoral qui reposerait sur un ensemble de séminaires accrédités par le CE2 + des modules de formation.

L'année 2010 devra être consacrée à la mise en œuvre de ces options, avec la mobilisation via la liste des adhérents, des enseignants impliquées dans des formations de Master ou doctorat en ergonomie. Pierre Falzon et Francis Six acceptent de prendre en charge cette mobilisation.

6) Enseigner l'ergonomie pour les non-ergonomes : problématiques de métier (Fabien Coutarel)

Un premier travail sur le thème, mené par Dominique Cau-Bareille, Nathalie Lang et Fabien Coutarel, est présenté. Il vise à identifier les difficultés spécifiques à cette situation (attractivité des postes, conditions de recrutement et d'exercice, possibilités de suivi de doctorants et de carrières, isolement des enseignants chercheurs).

Plusieurs membres soulignent l'intérêt d'instruire ces questions et se sentent totalement concernés. C. Chauvin accepte d'animer un groupe de travail sur ce thème. Le premier travail consistera à reprendre contact avec les personnes déjà impliquées et d'autres membres du CE2 intéressés.

7) Vers un observatoire des évaluations et des habilitations des formations et labos (Catherine Delgoulet)

Il s'agit d'un chantier nouveau. Il est lié aux nouvelles modalités d'évaluation et d'accréditation des équipes de recherche et des masters par l'AERES. La situation actuelle apparaît de moins en moins lisible et il n'est pas exclu que des inégalités de traitement apparaissent dans ces processus. Par ailleurs le paysage général de l'enseignement et de la recherche en ergonomie pourrait évoluer fortement.

L'idée est donc de se donner les moyens de faire un état des lieux des argumentaires développés par les instances d'évaluation pour éventuellement faire valoir un certain nombre d'éléments ou de spécificités méconnues.

L'AG souligne l'importance qu'une telle réflexion soit menée au sein du CE2 et donne son accord pour mettre en place ce groupe de travail qui sera animé par C. Delgoulet.

8) Dialogue avec le GDR psychologie-ergonomique et ergonomie cognitive (Pierre Rabardel)

Le principe d'un dialogue avec le GDR 3169 « psychologie – ergonomique et ergonomie cognitive » a été décidé par le Bureau sur la base d'un constat de trop grande fragmentation de la communauté ergonomique en France. Cette fragmentation apparaît particulièrement dangereuse dans le contexte de bouleversement profond de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le dialogue avec le GDR en est un des moyens de réduction. Le principe d'un dialogue est acquis de part et d'autre et une première rencontre devrait avoir lieu prochainement pour réfléchir ensemble à ce qui fait question à chacune des institutions.

L'AG suggère qu'une démarche analogue pourrait être entreprise avec le GRAPE (Groupement de Travail en Psychologie Ergonomique, rattaché à la Société Française de Psychologie).

9) Site du CE2 (Catherine Delgoulet)

Ce travail est réalisé en collaboration avec Denise Guyot du laboratoire d'ergonomie du CNAM. En 2009, il a porté sur plusieurs points : Réactualisation des coordonnées, Création d'une rubrique « actualité », Insertion de liens vers différents sites.

Dans le cadre d'une discussion plus large sur l'accessibilité de l'information et des décisions prises par le Bureau, l'idée de faire périodiquement un compte rendu ou une « gazette » (via le site Web ?), des actions en cours au sein du Bureau, est émise en AG. Sa faisabilité devra être étudiée en 2010.

10) Travaux de la commission d'admission (Catherine Delgoulet)

La commission est composée de 4 membres : P. Cabon, S. Caroly, A. Lancry + C. Delgoulet (ex officio). Elle a eu 6 dossiers à évaluer en 2009 (+ 2 en cours). Les admissions réalisées par la commission ont ensuite été validées par le Bureau.

Liste des nouveaux membres : Flore Barcellini (MCF, CNAM Paris) ; Julien Cegarra (MCF, Université Toulouse 2 - Albi) ; Karine Chassaing (MCF, Université Bordeaux 2) ; Thierry Morineau (MCF, Université de Bretagne-Sud) ; Cathy Toupin (MCF, Université Paris 8).

Par ailleurs deux personnes ont quitté l'association : Claude Germain et Thierry Baccino.

L'association compte actuellement **45** membres.

- **Modification du règlement intérieur de l'association (Francis Six)**

Cette demande part du constat suivant : la charge de travail des membres du Bureau s'accroît à un point tel qu'il faut y être plus nombreux. Une modification de l'article 6 du règlement intérieur de l'association (Bureau : mission, composition et élection - alinéa 2) est donc proposée.

Rédaction actuelle : « Le bureau de l'association est composé de :

Un président
Deux vice-présidents
Un secrétaire
Un trésorier. »

Rédaction proposée : « Le bureau de l'association est composé de 5 à 7 membres parmi lesquels il désigne :

Un président
Deux vice-présidents
Un secrétaire
Un trésorier. »

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Renouvellement des membres du Bureau**

Sont élus : Jean-Marie Burkhardt, Fabien Coutarel, Irène Gaillard et Pierre Rabardel

Le bureau est désormais composé de la façon suivante :

Jean-Marie Burkhardt, Fabien Coutarel, François Daniellou, Catherine Delgoulet, Irène Gaillard, Pierre Rabardel et Francis Six.

La commission d'admission est désormais composée de la façon suivante :

Alain Lancry, Philippe Cabon, Sandrine Caroly et le/la Secrétaire du bureau

Pour favoriser la transmission des informations entre nouveaux et anciens membres de la commission, l'AG demande au Bureau de réfléchir à une modification des statuts de l'association en ce sens pour l'année à venir.

Clôture de l'AG à 17h15.